

LANGUES INDO-EUROPÉENNES

LES VARIANTES D'UN SUBSTANTIF : LE BASQUE *hagina*, LE FRANÇAIS *dent*,
L'ESPAGNOL *diente*; LE VIEUX GERMANIQUE *zant*, ETC.

§ I

Un dictionnaire basque, expliqué à l'aide de la langue française et du castillan, est certainement un livre destiné à rendre de grands services, non seulement à ceux qui parlent ou qui étudient l'un de ces idiomes, mais encore à ceux qui s'intéressent, en général, aux langues de la famille indo-européenne.

Un pareil lexique, scientifiquement élaboré, exige, pour être mis en œuvre, la recherche et l'examen d'un nombre considérable de matériaux fort difficiles à recueillir et à coordonner dans leur cadre naturel; on aura une idée approximative de l'immensité de ce travail, lorsque nous aurons fait connaître: qu'il comprend, aussi bien l'usage actuel et populaire de la langue, dans ces différents dialectes, que tout ce que la littérature peut nous apprendre sur son usage présent ou passé; et que la vie entière d'un homme actif, assez bien doué et constamment soutenu par l'amour de la patrie, peut à peine y suffire.

On conçoit que ce labeur, consciencieusement développé, comporte des explications indispensables sur les affinités du basque et des idiomes auxquels il est apparenté, et que, par suite, il est appelé à mettre en présence les unes des autres toutes les expressions équivalentes, c'est-à-dire celles qui accusent une commune origine.

Il s'ensuit que c'est à l'aide de la comparaison — au double point de vue de la lettre et de la signification — des formes rivales que l'étude de tout mot basque devra être poursuivie, en passant le plus souvent par la restitution des formes primitives; et qu'elle pourra aboutir à la racine dont il procède.

Le rôle du lexicographe de la langue basque consiste donc à présenter dans l'ordre et suivant l'orthographe généralement adoptés — et, de plus, accompagnés de la signification qui leur est particulière — toutes les expressions dont elle fait usage, y comprises celles des langues congénères, dont il est légitime que la langue basque connaisse, attendu qu'elle possède dans ses racines des preuves palpables de leur origine phonétique et significative.

Les mots que la langue basque a empruntés à d'autres idiomes, c'est-à-dire les néologismes généralement adoptés, doivent aussi être repris au vocabulaire; il convient de les faire figurer dans un cadre à part.

C'est en marchant exactement dans la voie qui vient d'être tracée, grosso modo, que vont être rédigées les quelques monographies qui sont destinées à développer successivement ce que le lexique et la grammaire basque offrent de particulièrement intéressant, et qui paraîtront à la place que voudra bien leur ménager la Direction de la Revue.

Quant à la méthode dont nous nous inspirons, au cours de nos investigations dans le domaine des vocables communs à la langue Basque, aux langues indo-européennes, et aux divers parlars romans, c'est celle que nous avons précédemment adoptée et à laquelle nous croyons devoir donner le nom de *Méthode d'analyse linguistique intégrale* parce que:

1° Au point de vue phonétique et morphologique, c'est-à-dire au point de vue de la partie matérielle des mots, cette méthode tient intégralement compte de tous les faits linguistiques connus;

2° Et que, au point de vue sémantique, elle ramène aussi tous les éléments qui entrent dans leur construction à leurs sources naturelles, c'est-à-dire à des racines dont la signification est toujours concrète.

En présentant l'exposé de ladite méthode, il y a environ cinq ans, nous avons ainsi résumé la théorie des racines qui leur a servi de point de départ;

Dans l'idiome basque, dans les langues indo-européennes, et dans les parlars romans usités en France, en Belgique, en Suisse, en Italie, et en Espagne, les racines communes sont toutes monosyllabiques ou dissyllabiques et elles proviennent des sources ci-après indiquées:

A. — Imitation de quelques actes physiologiques; exemple: *phu*, souffler, etc.

B. — Imitation de certains bruits, de différents cris et de quelques sifflements; exemple: *kharra*. gratter, etc.

C. — Imitation de l'effort qu'exige l'action en général; elle se traduit dans le langage parlé à l'aide des trois monosyllabes *kha*, *khu*, *khi*; etc.

Ces racines, composées de la gutturale aspirée et de l'une des trois

voyelles primitives caractérisent, tout d'abord, l'action quelle qu'elle soit.

§ II

A, est la première lettre de l'alphabet basque, et, de plus, par suite de la perte d'une consonne initiale, cette même voyelle remplit, en Biscayen, les fonctions de pronom démonstratif de la troisième personne; et, dans tous les dialectes basques, celles d'article défini singulier suffixé.

Que l'article défini *a*, provient du démonstratif *ka* dont la forme forte est *ka* (= *J'a*) et la forme primitivement rivale *tza*, c'est ce que nous avons fait connaître antérieurement.

Cet article défini singulier étant — presque toujours sous l'une de ses formes rivale ou dégénérée — répandu pour ainsi dire dans tout le domaine des langues indo-européennes, nous allons en signaler l'existence dans les variantes du substantif *agina*, que nous nous proposons d'analyser.

§ III

Analyse du vocable basque agina (ou hagina,) et du mot français synonyme (la) dent; acceptions des mots équivalents: en italien, en latin, en grec, en sanscrit, etc.

Agina est le nom de la dent incisive chez les Biscayens, tandis que chez les Haut-Navarrais, les Guipuscoans et les Souletins c'est la dent molaire qu'on appelle *agina* (les Souletins prononcent *hagina*); dans le labourd notamment, les distinctions suivantes sont usitées: le nom de *hartz-hagina* est ordinairement appliqué à la molaire; celui de *lethaina* à la dent canine et celui de *hortza* à la dent incisive.

Il faut aussi noter que, dans les Pyrénées de langue basque, on connaît l'if sous les noms de *agina*, *hagina* et *hagintza*.

Voilà quelques-uns des mots basques qui serviront d'aliment à notre examen.

Passons maintenant aux langues qui lui fourniront des termes de comparaison.

Langue française. Cette langue étant celle de la science et de la civilisation, il est tout naturel que nous allions prendre en ce qui concerne le substantif *dent*: 1° la description anatomique de cet organe dans la *Grande Encyclopédie* où elle porte la signature de M. le Dr Debierre; et 2° l'usage que la langue fait de ce vocable dans le *Dictionnaire Général de la langue française...* par MM. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas.

Nous reproduirons ensuite les renseignements utiles que nous avons puisés dans d'autres lexiques.

GRANDE ENCYCLOPÉDIE

DENT. — *Anatomie.* — « Les dents sont des organes durs qui garnissent l'entrée des voies digestives (cavité buccale) chez tous les animaux, les bords des mâchoires exclusivement chez les mammifères, et sont destinés à déchirer ou à broyer les aliments. Leur aspect extérieur les a fait comparer à des os..... Mais nous savons aujourd'hui qu'elles diffèrent tout à fait des os et qu'elles sont invariablement, au point de vue de l'anatomie générale et de l'embryogénie, une dépendance du système tégumentaire.....

« *Usages.* Outre leurs fonctions dans la préhension, la déchirure, le broyement et la mastication des aliments, les dents sont des organes de sensibilité et de tact».

Aux usages qui précèdent, nous ajouterons avec nos bons auteurs que les dents servent, en outre, à mordre et que certains animaux font un usage assez fréquent de ces armes naturelles pour l'attaque et pour la défense.

Dictionnaire Général. — Voici les acceptions admises par l'usage de la langue française.

DENT (*dan*) s. f. — Etym. Du lat *dentem* m. s. «I. Chacun des petits os recouverts d'émail qui garnissent les mâchoires de l'homme, de certains animaux et leur servent à couper, à déchirer, à broyer les aliments, à mordre, etc. — *Dents incisives, canines, molaires. Une — d'éléphant,* défense. *Les dents de lait,* dents de la première dentition destinées à tomber et à être remplacées. *Un enfant qui fait ses dents, les dents de sept ans,* dents de la seconde dentition. *Dents de sagesse,* les dernières molaires qui poussent plus tard que les autres. Une — *gâtée, cariée, avoir mal de dents. Une ruge de dent. Plomber, arracher une — Fig¹. Mentir comme un arracheur de dents* (qui promet d'arracher les dents sans faire souffrir). *Une sans-dents (famil.)* une vieille. *De fausses dents, des dents artificielles,* et, *ellip¹, se faire poser, mettre une — N'avoir rien à mettre sous la dent,* rien à manger. *Manger du bout des dents,* sans appétit. *P. anal. Rire du bout des dents,* ne pas rire franchement. *Ce sera du bout des dents qu'il rira.* MOL. *Impr. sc. 5. Vous n'en casserez ma foi que d'une —* (Vous y goûterez à peine). CORN. *ment. IV. 9. P. hyperb. Il n'y en a pas pour sa dent creuse,* il y en a très peu. *La cohorte n'en perd pas un seul coup de —* (n'interrompt pas pour cela son repas). LAF. *Fab. 1. 14. Avoir les dents longues, aiguisées,* avoir

« grand appétit. *Mordre à belles dents*, avidement. *Le cheval s'approchant lui donne un coup de pied, Le loup un coup de —*. LAF. *Fab.* III. 14. *Montrer les dents à quelqu'un* (comme un chien qui veut mordre), le menacer. *Avoir une — centre qqn.*, un ressentiment qui n'attend qu'une occasion de se manifester. *Vous avez mon frère une — de lait contre lui.* (Un ressentiment d'ancienne date). MOL. *Mal.* im. III. 3. *En dépit de ses dents*, quoi qu'on fasse pour s'en défendre. *Ils m'ont fait médecin malyré mes dents.* MOL. *Méd. m. l.*, III. 1. *Je suis devenu amoureux malgré mes dents.* GHERARDI. *Théa. it.*, VI. 22. *Avec l'époux malgré ses dents, mettez-vous bien.* HAMILT, *Gram.* 49., *Grincer des dents, cela fait grincer les dents. Les dents claquent l'une contre l'autre* (de fièvre ou de froid). — *Vouloir prendre la lune avec les dents*, tenter l'impossible. — *Etre armé jusqu'aux dents*, porter sur soi beaucoup d'armes. P. *ext.* *Etre savant jusqu'aux dents. N'étant point de ces rats qui les livres rongent, Se font savants jusqu'aux dents.* LAF. *Fab.* VIII, 9. — *Cœil pour œil, dent pour dent*, la peine du talion. — *Ne pas desserrer les dents* (pour parler). *Si qlq. desserre les dents, C'est un sot.* LAF. *Fab.* X. 4. *Parler entre ses dents*, de manière qu'on n'entende pas distinctement. *Entre les dents, je pense, Tu murmures je ne sais quoi.* MOL. *Amph.* I. 2. — *Un cheval qui prends le mors aux dents*, qui saisissant les branches avec les incisives, et ne sentant plus l'action du mors, s'emporte. *Fig.* *Etre sur les dents, mettre qqn. sur les dents*, être accablé de fatigue. *La pauvre Françoise est presque sur les dents.* MOL. *B,gent*, III, 3, 2. *P. anal.* Ce qui a la forme d'une dent. *Les dents d'une scie, d'une roue d'engrenage, d'une crémaillère, d'un peigne.* P. *ext.* *ce couteau a des dents, des brèches au tranchant. Les dents d'une clef*, fentes sur le museau du panneton. *Dents d'une broderie.* — *à brunir*, agate, pierre très dure avec laquelle le relieur polit et brunit les tranches des livres. — *de chien*, ciseau de sculpture à deux pointes. Forte cheville. — *Géogr.* *Pic*, rocher en forme de dent. *La dent du chat, du Midi, du Violet.* — *de cheval*, variété de topaze d'un bleu verdâtre. — *de cochon*, variété de carbonate de chaux à cristaux hexaèdres — *de chien*, nom vulgaire d'une liliacée, la violette. — *de-lion*, nom vulgaire du pissenlit commun.

« * *Denché, ée, danché*, adj. — (Etym. du lat. pop. * *denticatum*, class. *denticulatum*), devenu *denchié, denché*... 1611. *Danché*, COTGR.) — (Blason), qui a le bord denté. (Syn. *endenché, endenté*).

« * *Denchure*... (Blasón). Bord denté d'une pièce (de l'écu) ».

Langue italienne. — L'italien qui attribue à *dente* le sens de *dent* et de *redan*, etc., a précieusement retenu l'assimilation de cette arme primitive à la puissance, à la forte, à la violence (*potere, forza*) qu'exerce

l'homme ou l'animal qui en est pourvu et qui s'en sert, soit pour l'attaque, soit pour la défense. On sait que la dent, *agina*, est devenue chez les Basques l'emblème de l'autorité, du commandement *aginte-a*, etc.

Langue latine.— Le latin *dens dentis* désigne la dent (de l'homme et des animaux) et de plus «*tout ce qui sert à mordre, à entamer, à saisir, à fixer*»; et au figuré *la morsure* (de l'envie de la médisance). V. Dict. lat.-fr. par Quicherat et Davelny, 1865.

Langue grecque.— Dans cette langue *ódoús* (pour *ó-dont*) *ódóntos*, = dent; *par extension*, dentelure, crochet: *Poët*, tout ce qui sert à mordre, à entamer; pointe, tranchant (V. Dict. Gr.-Fr. par Alexandre 1850, et Dict. étym. latin, 1886 par Bréal et Bailly).

Langue sanscrite.— La langue sacrée de l'Inde offre, pour l'expression qui fait l'objet de cette étude, une riche synonymie et des acceptions primitives variées; on va en juger par les exemples que nous empruntons aux lexiques de Bopp et de Burnouf:

«*Danta* dent; dent ou défense d'éléphant. — Pic de montagne. — «*Tonnelle* de verdure....

«*Dantaka* m. pic de rocher, dent de montagne — clou, crochet; «*tasseau*, console (fixés contre un mur).

«*Dantapatra* boucle d'oreille.

«*Dantaçatha* m. (çath = blesser) acidité, chose acide — citron, orange «*etc.* — f. *oxalis monadelphica*.

«*Dantura* (sfx *ura*) qui a des dents, des défenses, éléphants. mont. à «*rochers saillants*.

«*Dañça*, m. action de mordre, morsure, — *p-ext.* coupure, déchirure «*au fig.* défaut, manque — *dent*, articulation, membre, — armure, cuirasse. — Taon.

«*Dañç*, I *Daçâmi*... mordre, II *dañcâmi*... mordre; parler; briller.

«*Dançêra* (sfx *êra*) qui mord; *p. ext.* malfaisant, nuisible.

«*Dañshtrâ* (sfx. *tra*) grande dent, défense.

Dañshtrin (sfx. *in*) a. qui a de grandes dents. s. m. — sanglier, porc — «*serpent*.

Composés: «*Tikshna-dañshtra* s. m. Le Tigre = dent acérée. — «*ud-dañça*. La punaise = qui mord beaucoup.

«*Ud-dantura*. a. (sfx *ura*), qui a les dents saillantes ou grandes. — «*qui montre les dents; menaçant, effroyable* — au fig. haut, élevé; «*formant un dent, un pic.*»

§ IV

Divers essais d'analyse du mot *dent* par Bopp, Chavée, M. Michel Bréal, etc.

Bopp, l'un des fondateurs de l'école linguistique indo-européenne au XIX^e Siècle, ramène le sanscrit *danta* au participe présent *adanta* = mangeant, du verbe *ad* = manger dont la voyelle initiale se serait conservée dans le grec *ódoús*.

Postérieurement, les lexicographes de la langue française ont répété, à l'envi, cette opinion de Brachet que *dent* dériverait du latin *dens dentis* (ou encore de *dentem*). Cette provenance est contredite par la prononciation populaire *dan(t)*, *dantiste*, etc. qui accuse une autre origine: elle n'a pas pu se modeler sur celle de Rome puisqu'elle est vocaliquement plus forte; seule la graphie française de ce mot est d'origine savante: celle-ci les lettrés la doivent à l'usage de la langue latine, tandis que celle-là vient du sol où elle est née et où elle vit encore.

Pour Chavée — un disciple de Bopp — la dent, en sanscrit *danta-s*, serait la *mordante*, la *mâchante*, et quant à la lettre, elle dériverait de (*a*) *dant* = dent, pilon; de plus le latin *dens* serait pour (*e*) *den* (*t*) *s*.

Il est cependant un lexicographe qui, mieux inspiré, a prononcé des doutes sur la valeur significative présumée des composantes du substantif *dent*; c'est l'auteur de l'ouvrage intitulé: *Mélanges de Mythologie et de linguistique* 1882; c'est M. Michel Bréal qui, fort à propos, a ébranlé le crédit que l'on accordait à l'opinion émise sur ce point par les linguistes qualifiés de l'Ecole. Voici dans quels termes il s'est exprimé:

«La dent est appelée *dant* parce qu'elle est la mangeuse: (*a*) *dant*, ou parce qu'elle est celle qui dépèce et qui déchire (*dâ*, diviser)? Je croirais aussi volontiers que *dant* était déjà un appellatif, un nom dont la signification étymologique est oubliée, comme notre français *dent* et l'anglais *tooth*.»

Il semble que le substantif *dent* pourrait être rattaché à la forme plus forte *adanta*; mais, bien que trisyllabique, cette expression est certainement usée, à telles enseignes qu'elle ne saurait contenir les éléments de l'espagnol *di-en-te*, ni ceux des formes provençales *da-i-me*, *da-i-ne*, etc. il s'ensuit que, considérée uniquement au point de vue de la composition phonétique, l'analyse de *dent* par *adanta* laissant inexplicées les trois variantes ci-dessus, il y a lieu de rejeter les propositions de Bopp, de Chavée, etc., lesquelles ne tiennent pas compte des éléments que possèdent les vocables précités de l'espagnol et du provençal.

L'élimination à laquelle nous venons de procéder nous impose l'obligation de rechercher les composantes organiques de *diente*, *daime*, ainsi que des autres vocables qu'il est indispensable de bien connaître et de restituer.

§ V

Tableau des variantes du mot DENT dans les langues indo-européennes, les patois romans et la langue heuskara.

- | | |
|--|--|
| 1 Sanscrit, <i>danta, dança.</i> | 2 Grec, <i>ódoús</i> pour* <i>o-dont(s).</i> |
| 3 Latin, <i>dens, dentis.</i> | 4 Lithuanien <i>danti(s).</i> |
| 5 Allemand, <i>zahn.</i> | 6 V ^x Germanique, <i>zant, zand, zan.</i> |
| 7 Gothique, <i>tunthu(s).</i> | 8 Hollandais, <i>taan.</i> |
| 9 Danois, <i>tand, takke.</i> | 10 Suédois, <i>tand, tagg.</i> |
| 11 Flamand, <i>tand.</i> | 12 Anglais, <i>tooth.</i> |
| 13 Bas-Breton, <i>dañt.</i> | 14 Camb-Britannique, <i>dent.</i> |
| 15 Irlandais, <i>dead, dend.</i> | 16 Français, <i>dent; denché, dentelé</i> |
| 17 Picard, <i>deint.</i> | 18 Wallon, <i>dain; dasso: petite dent.</i> |
| 19 Espagnol, <i>diente.</i> | 20 Italien, <i>dente.</i> |
| 21 Sarde, <i>denti</i> dans <i>Dentiche, Denté</i> | 22 Provençal, <i>daime, daine, nom</i> |
| poisson. | du même poisson. |
| 23 Gascon, <i>den.</i> | 24 Basque, <i>agina, hortza.</i> |

(A suivre).

DARRICARRÈRE.